



Séjour Cauterets

publié le 27/02/2020

Petits rappels et information

Le départ approche à grands pas.

Comme demandé le mardi 18 février, les élèves doivent penser à ramener mardi 10 mars la fiche d'urgence à Mme Lamothe afin d'actualiser les informations.

Les enfants doivent déposer à la vie scolaire, ou donner au départ, les médicaments à un adulte (avec le nom, l'ordonnance et/ou informations nécessaires).

Comme indiqué dans le courrier de présentation du séjour, et rappelé lors de la réunion d'information, il vous est demandé de vous assurer que votre enfant soit en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Aussi, si les enfants souhaitent envoyer des cartes postales, il devront penser à avoir les adresses avec leurs affaires (ou des enveloppes déjà prêtes).

Enfin, vous trouverez, en utilisant le lien ci-dessous, des nouvelles postées du groupe :

https://padlet.com/leslie_lamothe/voyage6



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.